



Le plomb parti en poussières au cours de l'incendie de Notre Dame Un désastre sanitaire

Réunion publique à la bourse du travail
Paris, 30 septembre 2019

Aujourd'hui nous sommes réunis pour partager l'information concernant le désastre sanitaire provoqué par l'incendie de Notre-Dame, le 15 avril 2019.

C'est seulement en raison de la mobilisation associative et syndicale et sous pression médiatique que les pouvoirs publics ont commencé à divulguer quelques informations, fermé provisoirement le chantier pour organiser la protection des travailleurs et entrepris un nettoyage superficiel des trottoirs autour de Notre-Dame.

En minimisant l'information sur cette pollution majeure et les risques encourus par la population suite à cette surexposition, les pouvoirs publics ont créé un sentiment d'angoisse et de stress permanent chez les travailleurs, les riverains et les parents des enfants scolarisés qui vivent aujourd'hui avec une multitude de questions.

Le but de cette réunion est d'essayer de répondre aux interrogations et d'être le plus clair possible, de prendre en compte tous les témoignages, de collecter un maximum d'informations et préciser nos revendications.

Les faits

L'incendie de Notre Dame a provoqué la dispersion d'au moins 400 tonnes de plomb au cœur de Paris, **soit 4 fois plus que les émissions de plomb dans l'atmosphère, à l'échelle nationale, sur une année entière** (CITEPA, <https://www.citepa.org/fr/>).

Les micro-particules de plomb sont tombées en partie sur l'île de la Cité, en partie sur les quartiers de Paris survolés par le panache de fumée, le soir de l'incendie, provoquant une contamination extensive sur le chantier, sur la voirie, dans les écoles, les logements, les commerces ; les parcs et jardins... La carte en 3D publiée par le NY Times permet de voir l'ampleur du désastre. Ces poussières, toujours présentes sont déplacées au gré des vents, de la circulation automobile et de l'activité humaine. Les taux de plomb en mesure surfacique sont du jamais vu: jusqu'à plusieurs millions de micro-grammes par m2 sur le parvis.

Les polémiques entretenues sur les « seuils », réglementaires ou non, et leur valeur sont là pour occulter l'absence de stratégie cohérente de surveillance de la pollution.

Les personnes concernées

Tous ceux et celles qui travaillent, résident, étudient dans les quartiers contaminés, mais aussi s'y déplacent, sont concernés par cette pollution tenace, qui colle aux chaussures, s'accroche au sol, ou s'envole des structures de la cathédrale.

Le collectif associatif et syndical a recueilli de très nombreux témoignages. **Pompiers, travailleurs du nettoyage intervenant dans des entreprises sous-traitantes, résidents, parents des élèves fréquentant les écoles contaminées, professionnels de la petite enfance, enseignants, personnels de l'Hôtel Dieu, de la préfecture de police, des monuments historiques, travailleurs du chantier**, tous disent avoir appris le danger par voie médiatique. Tous s'indignent d'être renvoyés à eux-mêmes pour obtenir une plombémie, des mesures d'intérieur ou d'extérieur, une organisation de la prévention pour les enfants, les femmes enceintes, les travailleurs. Quant aux conseils de l'ARS en nettoyage individuel, ils laissent entier le problème de la contamination persistante de la voirie, comme l'a montré la re-contamination chronique de la station de RER Saint Michel.

De nombreux résidents disposant du **constat de risque d'exposition au plomb (CREP)** obligatoire dans toute transaction immobilière pour les bâtis antérieur à 1949, savent si une source de pollution pré-existait à la contamination par Notre-Dame. Quelle que soit celle-ci, il est inadmissible de banaliser cette dernière.

Les conséquences sanitaires de l'exposition au plomb

Rappelons que **le plomb – neurotoxique, reprotoxique, cancérigène, toxique cardiovasculaire et rénal – est dangereux quel que soit le niveau d'exposition.**

L'examen médical de référence, **immédiatement après une contamination**, est la **plombémie, c'est-à-dire le taux de plomb dans le sang**. Dans les jours qui suivent, une partie de plomb est éliminée par voie urinaire, une autre est stockée dans les os. Ainsi, pour les enfants ayant été testés deux mois après l'exposition, la plombémie perd toute signification. Toute exposition répétée entraîne un stockage cumulatif du plomb dans les os, qu'il conviendrait de mesurer, ce qui est possible mais non réalisé en France actuellement avec la version paramédicale d'une technique radiologique dite « à fluorescence X » utilisée dans le repérage du plomb dans la peinture ou les murs.

Les effets sanitaires recensés aux niveaux de plombémie identifiés comme significatifs par la littérature scientifique internationale (HCSP, 2014) :

- **12 µg/L pour les effets neurotoxiques** (niveau correspondant à la perte d'un point de QI), en particulier pour les enfants,
- **36 µg/L pour les effets cardiovasculaires** (niveau correspondant à une augmentation de 1,2 mm Hg de la pression artérielle systolique).
- **15 ou 16 µg/L pour les effets rénaux**

Quant **aux effets reprotoxiques et cancérigènes**, identifiés à partir d'études mécanistiques et épidémiologiques, ils se manifestent, sans seuil, de façon probabiliste avec un long délai de latence (jusqu'à trente ans).

Nos revendications

Nous demandons :

- **Le confinement du chantier dans sa globalité**, comme le prévoit le code du Travail pour tous travaux impliquant les risques Cancérigènes, Mutagènes et Reprotoxiques (CMR). Si cette revendication, qui tarde à être entendue, n'est pas mise en œuvre, **nous demandons que les plans de prévention prévus pour les travaux en cours ou à venir – en particulier le démontage de l'échafaudage – soient publiés et démontrent l'absence de danger pour les travailleurs et la population autour de Notre Dame.**
- **La mise en application des recommandations de l'ANSES concernant la baisse des seuils biologiques de danger pour les travailleurs (ANSES 2019)**, soit 85 µg/L pour les hommes, 60 µg/L pour les femmes (45 µg/L chez la femme susceptible de procréer)
- **Une surveillance permanente de la pollution.** Une cartographie rigoureuse de la pollution au plomb doit être faite et actualisée à intervalles réguliers, les résultats devant être rendus publics.
- **La création, à l'Hôtel Dieu, d'un centre gratuit, non pas seulement de dépistage, mais aussi de suivi** pour toutes les personnes exposées - pompiers, travailleurs, riverains, etc... - et pas seulement les enfants de moins de 7 ans et les femmes enceintes, même si une attention particulière doit les concerner, à l'image de ce qui s'est fait à New York après les attentats du 11 septembre 2001 (<https://www.mountsinai.org/patient-care/service-areas/occupational-health/world-trade-center-health-program>). L'objectif est celui d'un suivi clinique, psychologique et social, qui devra s'inscrire dans la durée compte tenu des délais d'apparition des différents troubles associés à l'intoxication au plomb. Ce centre devra comporter des appareils de mesure du stock de plomb dans les os.